

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

25 MAI 2009

Présents : MM DEMERSSEMAN/ DUPRE /CHIVORET/ DUSAUSOY/ ROLAND /LACHEREZ/
PLICHON / FABRE/ MMES LECLERCQ/ OGIEZ/ PEYRONIE/ DUBOIS

Excusés : M. MOERMAN (a donné pouvoir à M. DEMERSSEMAN)
M. GAUDRE (a donné pouvoir à M. DEMERSSEMAN)
Mme NEIRYNCK (a donné pouvoir à M. FABRE)

Monsieur le Maire a remercié les membres du conseil municipal de leur présence.

Le quorum étant atteint la séance a été ouverte à 19H10.

COMPTE RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE

Concernant le paragraphe de la vente des terrains sur la platière d'Emmerin, Monsieur Dusausoy, bien qu'absent lors de cette réunion de Conseil, souhaite que soit ajouté que « l'ancienne municipalité avait refusé cette proposition de vente au franc symbolique ».

Le compte rendu ne soulevant plus d'observation a été adopté à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR

DEMANDE DE RETRAIT DE LA COMMUNE DE ERQUINGHEM LE SEC DU SIVOM

Monsieur le Maire informe que la commune de Erquinghem le Sec a souhaité se retirer du SIVOM. Le Comité Syndical du SIVOM a émis un avis favorable à cette demande. La commune doit à son tour se prononcer.

Adopté à l'unanimité.

FEU D'ARTIFICE

Stéphane Roland propose un feu d'artifice. Trois entreprises ont été consultées. Les fontaines dansantes, spectacle son et lumières ne sont pas disponibles cette année, Monsieur Roland invite les membres du Conseil à aller voir ce spectacle dans d'autres communes. Il va également essayer d'obtenir le spectacle sur DVD.

L'entreprise Wagnon :4000€TTC avec embrasement de la Mairie.

Nicolas Vanstravel :3900€TTC avec embrasement de la Mairie.

A l'unanimité, il est décidé de retenir la proposition de Nicolas Vanstravel.

SORTIE WALIBI

Monsieur Stéphane Roland, Maire Adjoint, propose comme chaque année, une sortie au Parc Walibi pour les jeunes de 8 à 25 ans, le dimanche 30 Mai.

Deux autocaristes ont répondu.

L'oiseau Bleu : 47€par personne, ce prix comprend le prix de la place et le coût du bus.

Catteau : 710€pour le transport et 21€le droit d'entrée.

Il vous est proposé :

- de prendre en charge l'entrée des jeunes noyellois (une caution de 5€leur sera demandé)
- de fixer la participation à 21€pour les extérieurs et les personnes de plus de 25 ans.
- De prendre en charge les frais de transport qui seront confiés à Catteau.
-

Adopté à l'unanimité.

SORTIE SENIORS DU 5 JUILLET 2009

Madame Françoise Leclercq, Maire Adjoint, rappelle à l'assemblée le voyage destiné aux seniors prévue le 5 Juillet prochain et propose une sortie en direction de la Hêtraie, repas dansant.

Adopté à l'unanimité.

PETIT TERRAIN DE FOOT – BUTS RIGIDES

Monsieur Jean Paul Chivoret fait circuler trois propositions.

Une proposition de la Société Innovert : 5322,20€ (Pose comprise)

Adec sport : une paire de buts tout alu 2299€(sans pose)

Camif Collectivité : une paire de buts à sceller 1775€HT (sans pose)

La proposition Innovert est retenue 14 voix pour 1 abstention. Toutefois il est rappelé que les buts doivent être posés pour le centre de loisir.

Il est décidé

DOMICILIATION ET TARIF DES ENFANTS DE PARENTS DIVORCES

Monsieur le Maire souhaite, sur proposition de Judith Ogiez, que soit discutée la domiciliation et les tarifs des enfants de parents divorcés. C'est à dire l'enfant qui vient en vacances durant le droit de garde chez sa maman ou son papa, est-il considéré comme noyellois ou extérieur ? Quel justificatif d'impôt prendre ?

Il est décidé :

- de prendre cet enfant comme étant noyellois
- de prendre les justificatifs du foyer noyellois (impôts + CAF) et non celui du parent qui en a la garde.

ILLUMINATIONS DE NOEL

Monsieur le Maire présente une synthèse concernant un travail sur les illuminations de Noël préparée par monsieur Jean Michel Gaudré, Conseiller Municipal Délégué.

Trois devis ont été reçus. Il vous est proposé de ne pas retenir une entreprise en particulier mais de choisir dans chaque devis ce qui paraît convenir le mieux.

Le conseil arrête la liste ci-dessous :

Rue de Wattignies : 3 alizés par l'entreprise ITC

Centre de la rue de Wattignies : 1 andromède par l'entreprise ITC

Rue d'Ancoisne : 1 andromède par l'entreprise ITC

Façade de la Mairie : 1 tresse et 2 médaillons par la société Blachère

Maison des associations : Soir de Noël par la société Blachère

Eglise tour de l'église par l'entreprise ITC

Concernant l'église, il est demandé de prévoir d'illuminer le clocher sous réserve du coût de la pose.

CREATION DES POSTES ANIMATEURS DU CLSH DE JUILLET 2009

Pour les besoins du CLSH de Juillet 2009, il est proposé de créer :

- 1 poste de directeur adjoint : grade animateur 3^{ème} échelon indice brut 319 majoré 337.
- 9 postes d'animateurs BAFA : grade adjoint d'animation principal 2^{ème} échelon indice brut 294 majoré 302.
- 5 postes d'animateurs stagiaire : grade adjoint d'animation de 2^{ème} classe 1^{er} échelon indice brut 290 majoré 297.

Il est proposé que suivant les chiffres définitifs d'inscriptions, les postes seront pourvus si nécessaire.

Monsieur le Maire profite de cette occasion pour remercier l'ensemble des membres de la commission jeunesse pour leur implication lors des entretiens.

L'ordre du jour, les questions et informations diverses étant épuisés, la séance a été levée à 20H50.